

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 2-2059 rév. 8

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

MC2

N° SIREN: 393953575

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

TEMPS ET FREQUENCE TIME AND FREQUENCY

réalisées par / performed by :

MC2 2 ALLEE ALAN TURING 63170 AUBIERE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac <u>www.cofrac.fr</u>)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date : 01/12/2021 Date de fin de validité / expiry date : 30/11/2026

> Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique, Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique. *This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-2059 Rév 7. This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-2059 Rév 7.

validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-2059 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

MC2 2 ALLEE ALAN TURING 63170 AUBIERE

Dans son unité technique :

- Laboratoire de Métrologie

Elle porte sur :

voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire de Métrologie

TEMPS-FREQUENCE – Vitesse de rotation												
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Prestations en Laboratoire (L) et/ou sur site (S)				
Centrifugeuse	Vitesse de rotation	Durée de centrifugation 10 – 3600 s	100 à 60000 tr.min ⁻¹	5 tr.min ⁻¹	Mesure de la vitesse de rotation pendant un cycle de centrifugation à l'aide d'un tachymètre optique	Tachymètre optique étalon	Méthode I29_PC11 v4	L+S				
Centrifugeuse	Vitesse de rotation	/	100 à 60000 tr.min ⁻¹	5 tr.min ⁻¹	Mesure de la vitesse de rotation instantanée à l'aide d'un tachymètre optique	Tachymètre optique étalon	Méthode I30_PC11 v2	L+S				

TEMPS-FREQUENCE – Intervalle de temps												
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Prestations en Laboratoire (L) et/ou sur site (S)				
Centrifugeuse	Intervalle de temps	/	10 à 3600 s	5 s	Mesure du temps de centrifugation à l'aide d'un chronomètre	Chronomètre étalon	Méthode I29_PC11v4 ET 130_PC11v2	L+S				

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

[#] Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : 01/12/2021 Date de fin de validité : 30/11/2026

Le Responsable d'accréditation The Accreditation Manager

Maxime ORZEKOWSKA

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-2059 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr